

Les foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active et de la Prime d'activité au 31 décembre 2017

Au titre de décembre 2017, le RSA socle a été versé à 94 275 foyers et la Prime d'activité à 59 379 foyers résidant à La Réunion. En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler les deux prestations : ils sont 10 553 bénéficiaires à être dans cette situation.

Par ailleurs, 596 millions d'euros ont été versés par la Caf au titre du RSA et 143,5 millions d'euros au titre de la Prime d'activité depuis le début de l'année 2017.

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) vise à compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin, à encourager l'activité professionnelle, à lutter contre l'exclusion et enfin à simplifier les minima sociaux. A partir de 2016, le RSA n'a plus qu'un volet, le « RSA Socle ». Concernant la Prime d'activité (PPA), celle-ci a pour but d'encourager l'activité en soutenant le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. A ce titre, cette nouvelle prestation vise à accompagner le retour à l'emploi et à l'insertion professionnelle, notamment des jeunes actifs âgés de moins de 25 ans.

Encadré 1

Au titre de décembre 2017, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à près de 1,83 million de foyers résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom), pour un montant moyen de 490 euros par mois. Le nombre de bénéficiaires connaît ainsi une diminution de - 0,6 % entre fin 2016 et fin 2017, nettement plus modérée que les baisses observées en fin de trimestre depuis juin 2016.

Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle sans majoration pour isolement diminue de - 0,6 % en glissement annuel, les effectifs atteignant près de 1,61 million de foyers fin décembre 2017, contre 1,62 million un an auparavant. Le nombre de bénéficiaires percevant une majoration pour isolement est également en baisse (- 0,9 %), passant de 223 000 à 221 000 foyers entre fin 2016 et fin 2017.

Source : RSA Conjoncture, « Les foyers bénéficiaires du Rsa, 1,83 millions à fin décembre 2017 », N°21 - mars 2018.

Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

Année	Décembre	Decembre	Evolution annuelle
	2016	2017	
Effectifs allocataires CAF	258 990	265 138	2,4%
Effectifs allocataires RSA socle	93 837	94 275	0,5%
Effectifs allocataires RSA socle (sans cumul PPA)	83 604	83 722	0,1%
Effectifs allocataires prime d'activité	58 238	59 379	2,0%
Personnes couvertes au titre du RSA	219 144	218 335	-0,4%
Personnes couvertes au titre de la prime d'activité	130 853	136 426	4,3%
Personnes couvertes RSA / population légale	26,0%	25,7%	
Personnes couvertes prime activité / population légale	15,5%	16,0%	

Les fichiers statistiques utilisés pour cette publication sont issus des bases de gestion des droits des allocataires. Ils sont constitués 6 semaines après la fin du mois de droit étudié. Toute extraction plus tardive aboutirait à un dénombrement différent en raison des actualisations de dossiers.

Tableau 1.

En décembre 2017, 26 % de la population légale¹ était couverte au titre du RSA et 16 % au titre de la Prime d'activité (cf. tableau 1). La Caf de La Réunion compte **94 275** bénéficiaires du RSA socle (dont 83 722 allocataires bénéficiaires du RSA socle sans cumul PPA), soit 36 % de l'effectif total des allocataires CAF. La Prime d'activité a été versée à **59 379** allocataires (contre 58 238 un an auparavant), soit 22 % de l'effectif total des allocataires CAF

Les foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active

Encadré 2

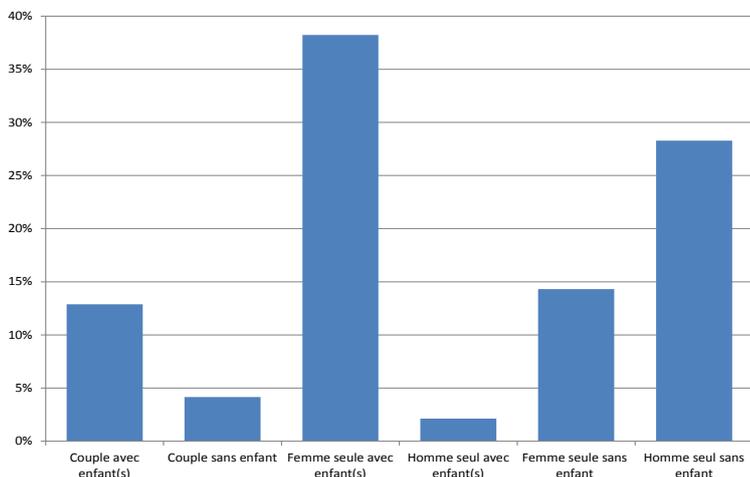
En décembre 2017, le RSA socle est versé à **94 275** foyers allocataires (cf. tableau 1). En ajoutant les ayants droit, cela représente **218 335** personnes couvertes par la prestation (en baisse de -0,4 % depuis un an).

Les allocataires du « RSA jeunes »

Le RSA bénéficie en principe aux personnes de plus de 25 ans ou assumant la charge d'un ou plusieurs enfants nés ou à naître, qui résident en France de manière stable et effective, et dont les ressources sont inférieures à un revenu garanti (CASF, art. L. 262-4). A compter du 1^{er} Septembre 2010, le RSA est étendu aux jeunes de 18 à 25 ans sans enfant à charge. Les allocataires du « RSA jeunes » doivent avoir exercé une activité durant l'équivalent de deux années à temps plein (soit 3214 heures) sur les trois années.

Graphique 1.

Situation Familiale des bénéficiaires du RSA socle



Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

Les caractéristiques des bénéficiaires du RSA

Plus de 3 allocataires sur 5 du RSA sont des femmes ; 43 % sont des personnes isolées sans enfants, la part des couples sans enfants s'élève à 4 % (cf. graphique 1). Environ deux bénéficiaires du RSA sur cinq sont des hommes et des femmes seules sans enfants.

Près de la moitié des bénéficiaires de cette prestation (49 %) ont un âge compris entre 30 et 49 ans. 16 % sont âgés entre 25 et 29 ans. 8 % sont âgés de moins de 25 ans. Enfin, un quart des bénéficiaires sont âgés de 50 ans et plus.

Hausse des bénéficiaires du RSA socle depuis un an

Depuis décembre 2016, le nombre de bénéficiaires du RSA socle connaît une hausse de +0,5 % (soit 438 allocataires supplémentaires en un an). Cette hausse des bénéficiaires du RSA s'explique, entre autres, par la revalorisation du barème du RSA en avril 2017 (+0,3 %) et en septembre 2017 (+1,62 %). Ces revalorisations ont un impact sur les montants versés ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires, en rendant éligibles des allocataires proches du seuil de non versement (cf. encadré 5).

Le nombre de bénéficiaires du RSA socle non majoré augmente de +0,6 % en glissement annuel, passant de **78 199** à **78 705** (cf. tableau 2).

Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Décembre 2016	Décembre 2017	Evolution annuelle
RSA Socle	93 837	94 275	0,5%
Dont RSA socle majoré	15 619	15 556	-0,4%
Dont RSA socle non majoré	78 199	78 705	0,6%
Dont RSA socle jeunes	19	14	-26,3%

Tableau 2.

Encadré 3

Mesure de stabilisation des droits au Revenu de solidarité active (Rsa)

Au 1^{er} janvier 2017, le mode de calcul du Rsa a été aligné sur celui de la prime d'activité : les droits sont désormais calculés une fois par trimestre, le montant total trimestriel étant divisé par 3 et versé pendant 3 mois consécutifs. Cette mesure est entrée en vigueur de façon échelonnée selon les dossiers : dès le mois de janvier pour les ouvertures de droits en janvier, puis lors du renouvellement trimestriel (en février, mars ou avril 2017 selon les dossiers) pour les droits en cours. Par rapport à la prime d'activité, plusieurs spécificités ont été introduites, notamment des conditions particulières en cas de séparation ou des mesures correctives des droits en cours de trimestre de droit (abattement et neutralisation des ressources).

Source : Résultats du dénombrement des bénéficiaires de prestations légales au 31 décembre 2017 - Département des statistiques, des prévisions et des analyses (Note du 21 mars 2018).

Quant aux bénéficiaires du RSA socle majoré, les effectifs s'élèvent à 15 556 en décembre 2017 (contre 15 619 un an auparavant), ce qui correspond à une baisse de -0,4 % sur un an (cf. tableau 2).

On note une baisse du « RSA jeunes » de 5 individus durant cette même période.

Dominance des familles monoparentales parmi les foyers bénéficiaires du RSA

Grâce au schéma 1, on peut constater que les familles monoparentales et les personnes isolées sont dominantes parmi les foyers bénéficiaires du RSA. Plus de la moitié des bénéficiaires ont un âge compris entre 25 et 49 ans, 8 % sont âgés de moins de 25 ans et un quart des bénéficiaires sont âgés de 50 ans et plus.

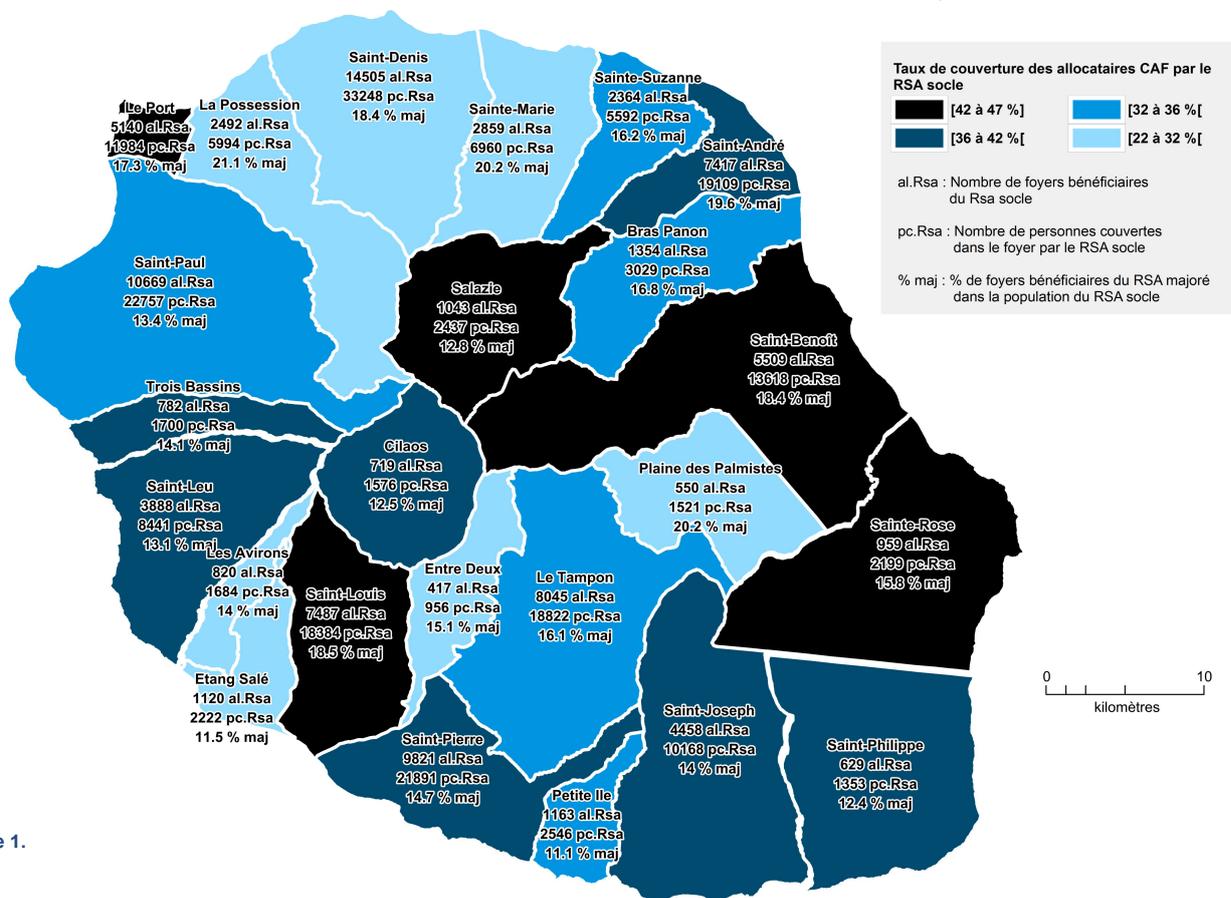
RSA	PRIME D'ACTIVITE	Dont cumul RSA et PRIME D'ACTIVITE
94 275 foyers bénéficiaires	59 379 foyers bénéficiaires	10 553 foyers bénéficiaires
16 069 couples 38 047 monoparents 40 159 personnes seules -	18 897 couples 16 014 monoparents 24 280 personnes seules 101 situations familiales inconnues	3 734 couples 3 354 monoparents 3 465 personnes seules -
218 335 personnes couvertes	136 426 personnes couvertes	28 587 personnes couvertes
7 800 âgés de moins de 25 ans 61 074 âgés entre 25 et 49 ans 25 401 âgés de 50 ans et plus	6 750 âgés de moins de 25 ans 39 707 âgés entre 25 et 49 ans 12 922 âgés de 50 ans et plus	474 âgés de moins de 25 ans 7 208 âgés entre 25 et 49 ans 2 871 âgés de 50 ans et plus
Montant moyen versable * 515 €	Montant moyen versable * 189 €	Montant moyen versable * 560 €

* montant estimé

Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

Schéma 1.

Source : Caf de la Réunion – Réalisation : Observatoire Statistiques et Etudes – 31.12.2017 – © GEOFLA 2.0 – IGN 2015 -



Carte 1.

Note de lecture : 18,4% des bénéficiaires du RSA de la commune de Saint-Denis touchent le RSA socle majoré.
Le taux de couverture des allocataires CAF rapporte le nombre d'allocataires bénéficiant du RSA socle au nombre total d'allocataires du territoire.

Les communes qui comptent les plus fortes concentrations de foyers bénéficiaires du RSA dans la population allocataires CAF se situent dans l'est et le centre de l'île (cf. carte 1). Ces communes sont : Le Port, Salazie, Saint-Benoît, Saint-Rose et Saint-Louis.

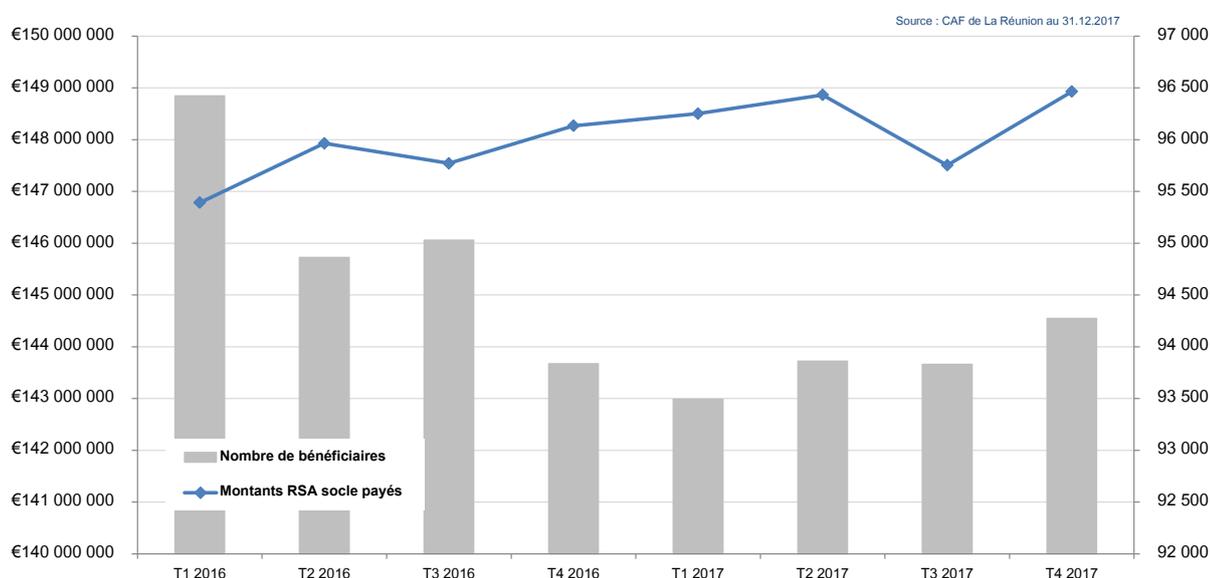
Saint-Rose est la commune qui enregistre la plus forte concentration de bénéficiaires du RSA socle (avec 47 %). A contrario, la commune de l'Entre-deux (22 %) enregistre la plus faible concentration.

Deux communes comptent à elles seules 1/4 des allocataires bénéficiaires du RSA socle, à savoir : Saint-Denis (avec 14 505 allocataires) et Saint-Paul (avec 10 669 allocataires).

Depuis le début de l'année 2017, les Caf ont versé 10,63 milliards d'euros au titre du Rsa socle, contre 10,59 milliards d'euros un an auparavant. Les masses financières correspondant à cette prestation connaissent ainsi une relative stabilité entre 2016 et 2017 (+ 0,4 %), la décroissance du nombre de bénéficiaires étant compensée par l'augmentation du montant moyen (suite aux revalorisations du montant forfaitaire), même si la mise en place de la mesure de stabilisation des droits pendant trois mois a décalé de quelques mois l'impact des revalorisations en 2017.

Source : RSA Conjoncture, « Les foyers bénéficiaires du Rsa, 1,83 millions à fin décembre 2017 », N°21 – mars 2018.

Les montants du Revenu de Solidarité Active (Rsa) payés en 2017



Graphique 2.

Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

Montant RSA payé	Année 2016	Année 2017	Evolution
RSA socle sans majoration	479 844 793,80 €	484 376 949,40 €	0,94%
RSA socle avec majoration	110 684 428,75 €	111 628 595,86 €	0,85%
Total RSA socle	590 529 222,55 €	596 005 545,26 €	0,93%

Tableau 3.

Selon les données comptables (cf. tableau 3), au 31 décembre 2017, **596** millions d'euros ont été payés au titre du RSA socle, soit une hausse de +0,9 % en glissement annuel.

Cette évolution des montants résulte, en partie, d'une augmentation du montant moyen, qui passe de 508 euros à **515 euros**, entre décembre 2016 et décembre 2017 (cf. schéma 1).

Revalorisation du Revenu de Solidarité Active

Au 1^{er} Avril 2017, les montants de l'allocation adulte handicapée (Aah), du revenu de solidarité active (Rsa) et de la prime d'activité ont été revalorisés de 0,3 %. Au 1^{er} septembre 2017, le Rsa a été exceptionnellement revalorisé de 1,62 %. Il s'agit de la dernière des cinq revalorisations prévues dans le cadre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de 2013 qui augmente le barème du Rsa de 10 % en 5 ans, à raison d'une augmentation en septembre chaque année.

Source : Résultats du dénombrement des bénéficiaires de prestations légales au 31 décembre 2017 – Département des statistiques, des prévisions et des analyses (Note du 21 mars 2018).

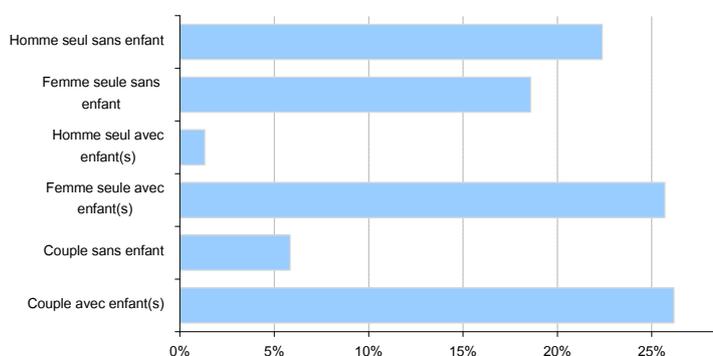
Les foyers bénéficiaires de la Prime d'activité

Encadré 6

La loi n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi a instauré la mise en place au 1er janvier 2016 de la prime d'activité, en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom), à l'exception de Mayotte où elle est entrée en vigueur au 1er juillet 2016. Cette nouvelle prestation vise à lever les freins monétaires au retour à l'activité, augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs ayant de faibles revenus et permettre aux jeunes actifs âgés de moins de 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi. Elle remplace les deux dispositifs existants de soutien financier à l'activité des travailleurs modestes, à savoir le volet activité du Rsa et la Ppe. La prime d'activité a été conçue selon un modèle proche de celui du Rsa activité avec cependant plusieurs différences notables. Tout d'abord, cette nouvelle prestation est ouverte aux jeunes actifs dès 18 ans et concerne les étudiants salariés et les apprentis ayant perçu pendant trois mois un salaire mensuel net d'au moins 890 euros. Par rapport au Rsa activité, le montant de la prime d'activité est augmenté de bonifications individuelles attribuées à chacun des membres du foyer qui exerce une activité professionnelle et dont les revenus mensuels dépassent 0,5 Smic (la bonification est modulable entre 0,5 et 0,8 Smic puis fixé à 67 euros au-delà). De plus, son montant est identique pour trois mois de droit, sans tenir compte des changements de situation professionnelle intervenant sur cette période (principe de l'effet figé). Tout comme dans le dispositif du Rsa, le droit est majoré pour les parents isolés (situation d'isolement récente ou présence d'enfants âgés de moins de 3 ans).

Au titre de décembre 2017, la **prime d'activité** est versée par la Caf de La Réunion à **59 379** foyers allocataires (cf. tableau 1). En ajoutant les ayants droit, cela représente **136 426** personnes couvertes par la prestation (en hausse de +4,3 % en un an).

Situation Familiale des bénéficiaires de la Prime d'activité



Graphique 3.

Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

Plus de trois bénéficiaires de la Prime d'activité sur cinq sont des femmes. 41 % des bénéficiaires sont des personnes isolées sans enfants, la part des couples sans enfants s'élève à environ 26 % (cf. graphique 3). Enfin, Un quart des bénéficiaires de la Prime d'activité sont des hommes et des femmes isolés avec enfants.

Près de la moitié des bénéficiaires de cette prestation ont un âge compris entre 30 et 49 ans ; 17 % un âge compris entre 25 et 29 ans ; 11 % des allocataires sont âgés de moins de 25 ans. Enfin, 22 % des bénéficiaires sont âgés de 50 ans et plus.

Hausse des bénéficiaires de la Prime d'activité

Depuis décembre 2016, le nombre de bénéficiaires de la Prime d'activité a progressé (+2 %), Cela reflète la dynamique qui a accompagné la création de la prestation, laquelle s'est prolongée en 2017 (cf. tableau 4). Toutefois, cette évolution est contrastée, selon que les foyers perçoivent ou non une majoration de leur allocation.

La composante « sans majoration isolement » enregistre une progression en nombre de bénéficiaires, avec +1 299 allocataires supplémentaires depuis décembre 2016. Parmi les bénéficiaires de la prime d'activité, **4 271** foyers perçoivent une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfants à charge. En un an, cette prestation a connu une baisse de -3,6 % (cf. tableau 4).

Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

PRIME D'ACTIVITE	Décembre 2016	Décembre 2017	évolution annuelle
Prime d'activité	58 238	59 379	2,0%
dont avec majoration isolement	4 429	4 271	-3,6%
dont sans majoration isolement	53 809	55 108	2,4%
dont sans majoration isolement (25 ans et plus)	47 192	48 913	3,6%
Dont Prime d'Activité jeunes 18-25 ans non majoré	6 617	6 195	-6,4%
dont Cumul RSA - Prime d'Activité	10 233	10 553	3,1%
dont avec majoration isolement	984	993	0,9%
dont sans majoration isolement	9 249	9 560	3,4%
dont sans majoration isolement (25 ans et plus)	8 950	9 299	3,9%
Dont Prime d'Activité jeunes 18-25 ans non majoré	299	261	-12,7%

Tableau 4.

En fonction de leurs ressources, certains allocataires peuvent cumuler la Prime d'activité et le RSA socle (cf. schéma 1) : ils sont **10 553** bénéficiaires à être dans cette situation en décembre 2017, soit 18 % de l'ensemble des bénéficiaires de la Prime d'activité. Un effectif en hausse de près de +3,1 % en un an (cf. tableau 4).

Encadré 7

Les bénéficiaires de la Prime d'activité au niveau national

La prime d'activité a été versée à 2 673 100 foyers allocataires en décembre 2017 (+ 7,5 % sur un an). Après avoir connu une croissance très dynamique à la mise en place du dispositif (+ 576 000 foyers bénéficiaires entre janvier et juin 2016), la hausse des effectifs ralentit (+ 95 000 foyers sur le second semestre 2017). En décembre 2017, 159 800 foyers, soit 6 % des bénéficiaires de prime d'activité, ont un droit majoré pour isolement. Par ailleurs, 328 400 foyers (soit 12 % de l'ensemble des bénéficiaires) cumulent prime d'activité et Rsa.

Source : Résultats du dénombrement des bénéficiaires de prestations légales au 31 décembre 2017 - Département des statistiques, des prévisions et des analyses (Note du 21 mars 2018).

Au 31 décembre 2017, ces allocataires en situation de cumul, couvrent un total de **28 587** personnes couvertes (cf. tableau 5).

En un an, la proportion des bénéficiaires en situation de cumul demeure stable (avec un taux avoisinant les 18 %).

Parmi les bénéficiaires en situation de cumul, la part des couples (avec ou sans enfants) est de 35 % et des femmes seules (avec ou sans enfants) de 49 %.

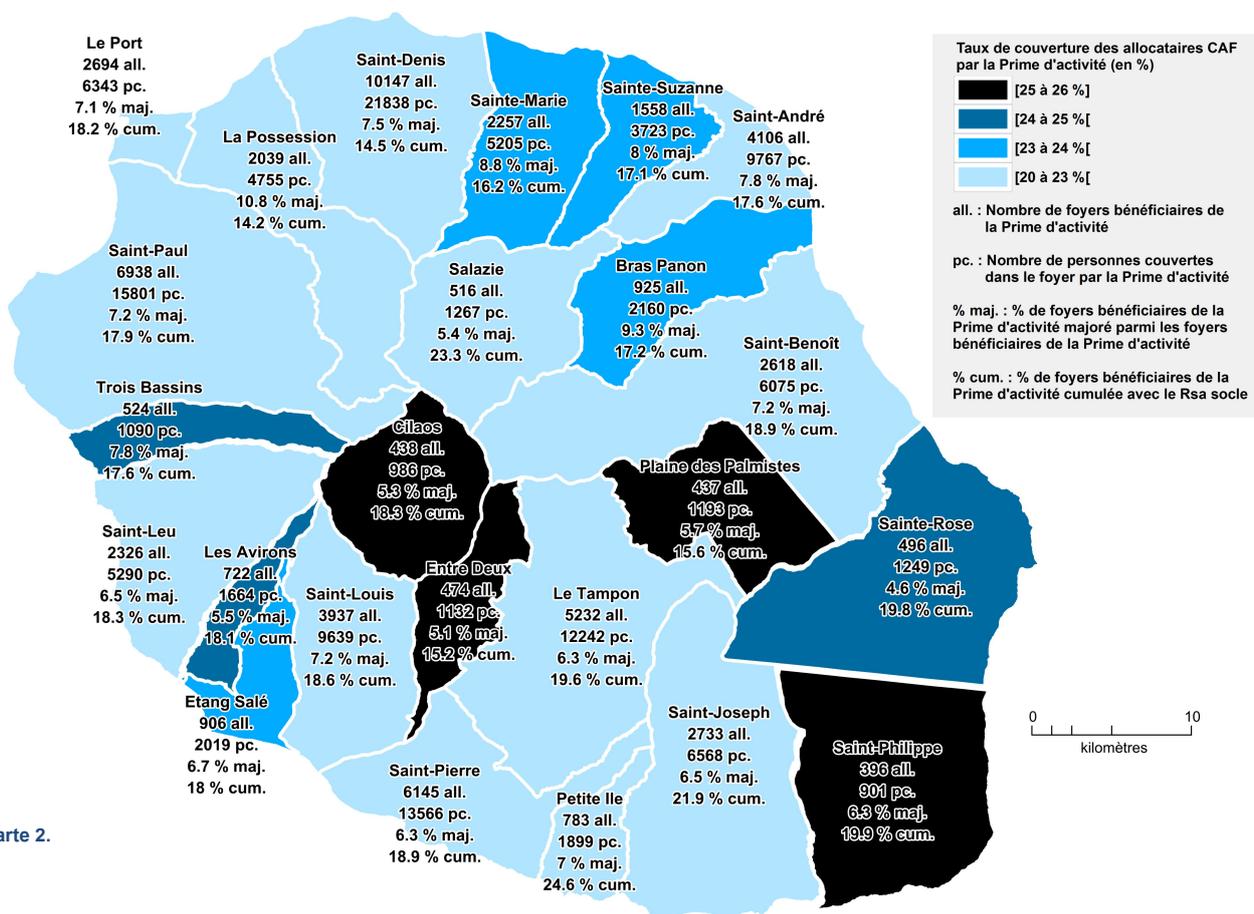
Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

Nombre de foyers bénéficiaires	Décembre	Décembre
	2016	2017
Bénéficiaires Prime d'activité	58 238	59 379
<i>Nombre personnes couvertes Ppa</i>	130 853	136 426
<i>Part en %</i>	17,6%	17,7%
dont cumul Prime d'activité et Rsa	10 233	10 533
<i>Nombre personnes couvertes cumul</i>	27 462	28 587
<i>Part en %</i>	21%	21%

Tableau 5.

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité connaît une croissance annuelle de 7,5 % entre décembre 2016 et décembre 2017. Cette progression en glissement annuel est nettement moins dynamique que celle observée en mars 2017 (correspondant à la montée en charge de la prestation), mais présente une relativement stabilité depuis trois trimestres consécutifs. Toutefois, cette évolution est contrastée, selon que les foyers perçoivent ou non une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Ainsi, le nombre de foyers bénéficiant de la prime d'activité sans majoration pour isolement augmente de 8,3 % entre fin 2016 et fin 2017 (environ 2,51 millions de foyers contre 2,32 millions un an auparavant), alors que le nombre de bénéficiaires d'une majoration pour isolement diminue de - 4,3 % en glissement annuel, passant de 167 000 à 160 000 foyers.

Source : Les foyers bénéficiaires de la Prime d'activité, 2,67 millions à fin décembre 2017, Conjoncture Prime d'Activité, n°8, mars 2018.



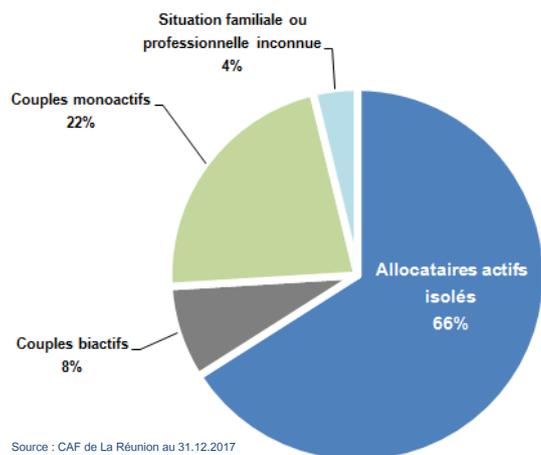
Carte 2.

Note de lecture : 7,5 % des bénéficiaires de la Prime d'activité de la commune de Saint-Denis touchent la prestation « majorée » et 14,5 % des bénéficiaires cumulent cette prestation avec le RSA. Le taux de couverture des allocataires CAF rapporte le nombre d'allocataires bénéficiant de la Prime d'activité au nombre total d'allocataires du territoire.

La commune de Saint-Denis enregistre le plus important effectif de bénéficiaires de la Prime d'activité avec **10 147** bénéficiaires, suivie de Saint-Paul, de Saint-Pierre et du Tampon. A contrario, Saint-Philippe possède l'effectif le moins important, suivie de la Plaine des Palmistes, de Gilaos et de l'Entre-Deux. Trois communes de l'île (Salazie, Petite-île, Saint-Joseph) se démarquent particulièrement, avec des proportions de cumul RSA-Prime d'activité supérieures à 20 % (cf. carte 2).

En 2017, **86 %** des foyers bénéficiaires de la Prime d'activité (soit **50 839** allocataires) ont au moins une des personnes du foyer qui perçoit une bonification individuelle, ce qui correspond à une hausse de +1,1 % en glissement annuel (cf. tableau 6).

Situation familiale des bénéficiaires de la Prime d'activité



Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

Graphique 4.

Forte proportion d'allocataires isolés actifs

Au sein des foyers bénéficiaires, au moins un membre du foyer perçoit des revenus d'activité professionnelle : cela peut être l'allocataire, son éventuel conjoint, les enfants ou les autres personnes à charge présents dans le foyer. Dans la très grande majorité des cas, seul l'allocataire ou son conjoint exerce une activité, les autres membres présents dans le foyer étant inactifs. En décembre 2017, **66 %** des bénéficiaires de la prime d'activité sont des personnes isolées actives, **22 %** sont des couples mono-actifs et **8 %** sont des couples biactifs (cf. graphique 4).

Source : CAF de La Réunion au 31.12.2017

PRIME D'ACTIVITE	Décembre 2016	Décembre 2017	Evolution %
Bénéficiaires de la Prime d'activité	58 238	59 379	2,0%
Sans aucune bonification individuelle	7 947	8 540	7,5%
avec au moins une bonification individuelle	50 291	50 839	1,1%
dont Cumul RSA - Prime d'Activité	10 233	10 553	3,1%
Sans aucune bonification individuelle	6 007	6 246	4,0%
avec au moins une bonification individuelle	4 226	4 307	1,9%

Tableau 6.

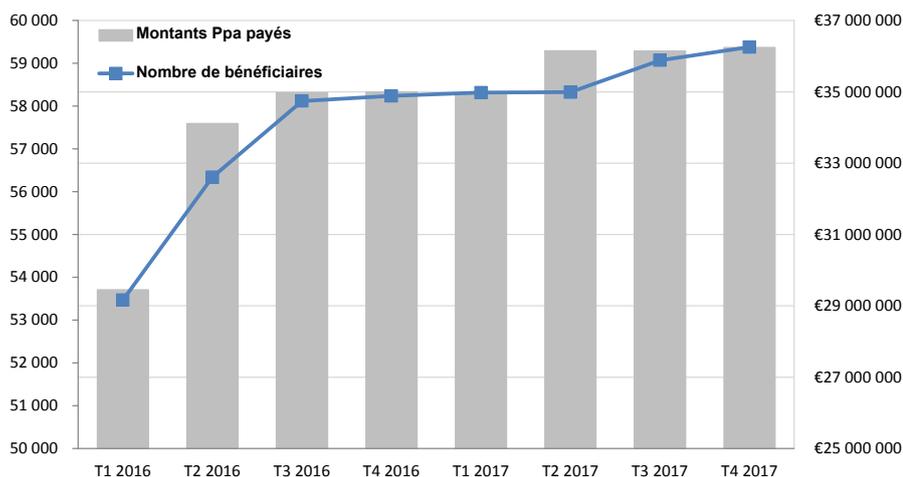
Encadré 9

Par ailleurs, le nombre de foyers dont le responsable du dossier est âgé de 18 à 24 ans s'élève à 439 000 fin décembre 2017 (soit + 3,4 % en un an) et les bénéficiaires âgés de 25 ans et plus représentent 2,23 millions de foyers (en hausse de 8,3 % depuis fin 2016). La part des foyers avec au moins une personne percevant une bonification individuelle - ce qui signifie que ses revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 0,5 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) - est restée relativement stable depuis la création de la prime d'activité et atteint 87,8 % en décembre 2017.

Source : Les foyers bénéficiaires de la Prime d'activité, 2,67 millions à fin décembre 2017, Conjoncture Prime d'Activité, n°8, mars 2018.

Montants Prime d'activité payés	Année 2016	Année 2017	Evolution
Prime activité sans majoration	121 032 815 €	130 221 753 €	7,6%
Prime activité avec majoration	12 511 642 €	13 263 416 €	6,0%
Total	133 544 457 €	143 485 169 €	7,4%

Tableau 7.



Graphique 5.

En décembre 2017, la Caf a payé près de **143,5** millions d'euros au titre de la Prime d'activité, contre 133,5 millions d'euros en 2016 (soit une hausse de +7,4 % en un an). Selon les données comptables, 130,2 millions d'euros ont été payés pour la composante « avec majoration » (cf. tableau 7). En moyenne, un foyer bénéficiaire de la Prime d'activité perçoit **189 euros** par mois (cf. schéma 1).